



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le mardi 14 avril 2020

Dispositifs d'accompagnement des associations

Covid-19 : Quels impacts pour les associations de l'Allier ?

Le monde associatif est un acteur économique important dans le département, représentant 12,5% du secteur privé, vecteur de richesse culturelle, sportive et de loisirs pour tous. Il contribue au maintien des liens sociaux. Afin de mesurer l'impact de la crise sanitaire, de préserver cette richesse locale et d'adapter au mieux les politiques et réponses aux difficultés des associations, la préfecture de l'Allier avec l'aide du Centre de Ressources et d'information pour les bénévoles (dispositif de l'État) développe plusieurs actions envers le monde associatif.

Une enquête auprès des associations pour analyser l'impact de la crise sanitaire COVID-19.

Afin d'avoir une vision exhaustive de l'impact de la crise sanitaire, une enquête en ligne auprès de toutes les associations est déployée. Elle a pour objectifs : d'analyser l'incidence du covid-19 sur les activités développées par les associations, évaluer les conséquences économiques et les besoins d'aides et/ou d'accompagnements. Elle est disponible par le lien suivant : <https://www.crib03.fr>

Une visioconférence pour échanger sur les questions des associations

Pour accompagner au mieux les associations, la Préfecture de l'Allier organise une visioconférence le 21 avril à 17h30 animée par « Profession Sport Loisirs Auvergne » et la Fédération des centres sociaux de l'Allier. Ce temps d'échange aura pour objectif de recenser les difficultés et les interrogations des associations, de mettre en avant les initiatives mises en oeuvre et d'identifier les problématiques ou besoins d'accompagnement. Pour y participer, vous pouvez vous inscrire à l'adresse mail suivante : federation.csx03.vieasso@gmail.com

En cas de difficultés de connexion, vous pouvez prendre contact avec la Fédération des Centres Sociaux de l'Allier **comment prendre contact ?**

Des newsletters et des accompagnements proposés

Enfin, le CRIB propose différents outils et/ou ressources pour gérer au mieux cette situation de crise sanitaire : via une newsletter, une page spécifique sur le site du CRIB, un accompagnement à distance ou de soutiens via le fond d'urgence... Enfin, si la situation le justifie, les associations pourront faire appel au **Diagnostic Local d'Accompagnement par France Active Auvergne. QU'EST-CE QUE C'EST ?**

CONTACTS :

Ophélie GUYARD
déléguée de la préfète
à la politique de la ville
Préfecture de l'Allier
2 rue Michel de l'Hospital - 03000Moulins

ophelie.guyard@allier.gouv.fr

Angélique BONIN
Coordinatrice CRIB
Profession Sport Loisirs Auvergne
Maison Départementale des Sports - PSLA
4 rue de Refembre - 03000 Moulins
06.32.81.18.73

crib03@profession-sport-loisirs.fr

Elodie MONAT
Chargée de mission fédérale
Fédération des Centres sociaux de l'Allier
20 avenue Meunier - 03000 Moulins
06.31.26.86.96
federation.csx03.vieasso@gmail.com

CONTACT PRESSE

Préfecture de l'Allier - Communication interministérielle
2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex
Tél. 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36 - courriel : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr - @prefet03